

Suivi hebdomadaire des cas de feu 2021/2022

Bulletin N° 21- semaine du 14_au_20_mars 2022

Les feux de brousse sont une des principales causes de dégradation des habitats et de la biodiversité. Les risques de destructions des pâturages et des moyens de production sont non négligeables notamment en zone pastorale. Le CSE effectue depuis plus de vingt ans le suivi des feux de brousse. Le présent bulletin hebdomadaire a pour objectif de fournir un ensemble d'informations aux techniciens, décideurs, populations ainsi qu'à tous les acteurs intéressés par l'incidence des feux de brousse au Sénégal. Les feux sont détectés par le satellite MODIS (Moderate Resolution Imaging Spectro-radiometer, avec une résolution spatiale de 1km sur 1km) à partir des écarts thermiques exceptionnels et brusques. Après traitement, seuls les cas de feu dont la probabilité est supérieure à 75% sont retenus et cartographiés en indiquant les localités proches.

Cas feux

Soixante quatorze (74) cas de feu ont été détectés entre le 14 et 20 mars 2022. Ces cas de feu sont concentrés surtout au sud du pays sauf la région de Ziguinchor (Carte 1). Les régions de Kolda et Sédhiou et les départements de Koungheul, Kaffrine, Nioro, Tambacounda, Saraya Kanel et Bakel ont enregistré des cas de feu.

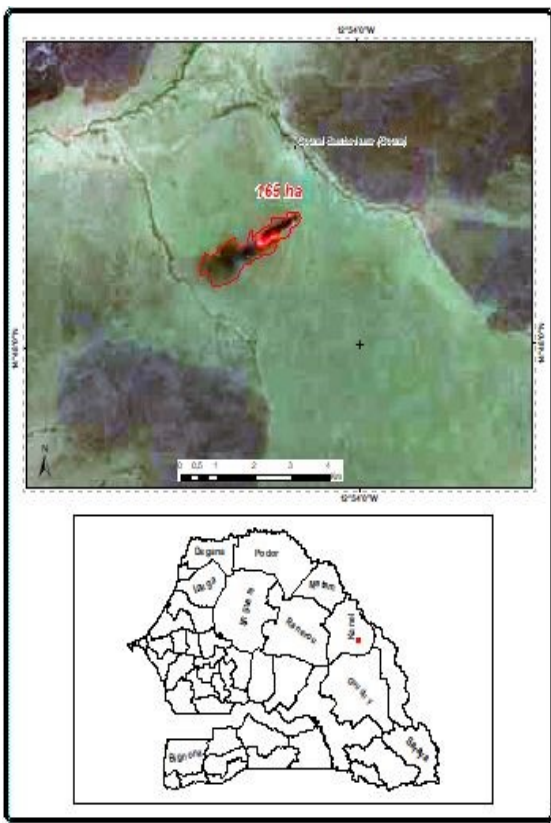
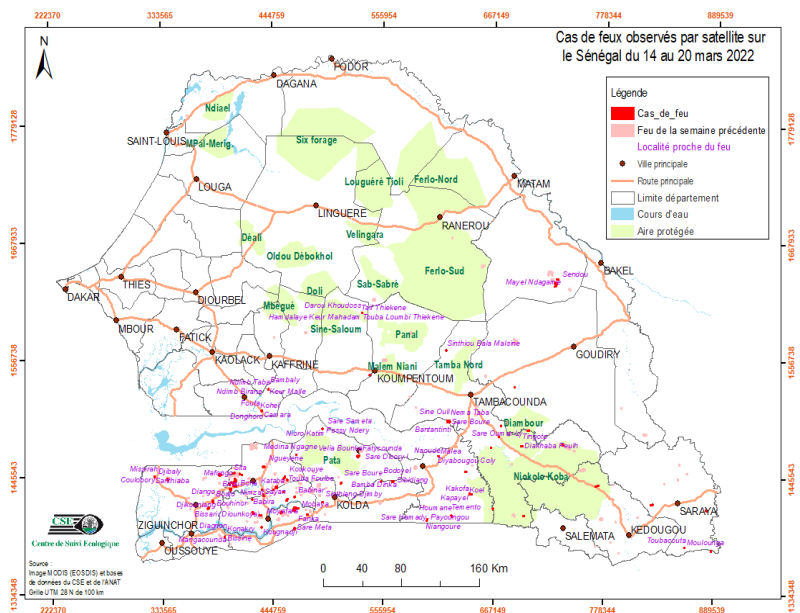


Figure 1: Cas de feu à Kanel avec 165 ha



Carte 1 : cas de feux observés par satellite sur le Sénégal du 14 au 20 mars 2022

Situation dans les aires protégées

Durant cette semaine, nous avons constaté une diminution des cas de feu au niveau des aires protégées. Nous avons enregistré deux cas de feu dans la forêt classée (FC) de Diambour et trois dans le Parc National de Niokolo Koba.

Focus

La journée du 19 mars 2022, 35% des feux de la semaine ont été détectés pendant ce jour, soit 26 cas de feu. Le département de Kanel continue d'enregistrer des cas de feu (figure 1)

